



PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

La zone industrielle éolienne Bretagne sud - ce que cela signifie pour notre littoral. L'étude paysagère et patrimoniale officielle de la DGEC.

Aout 2024

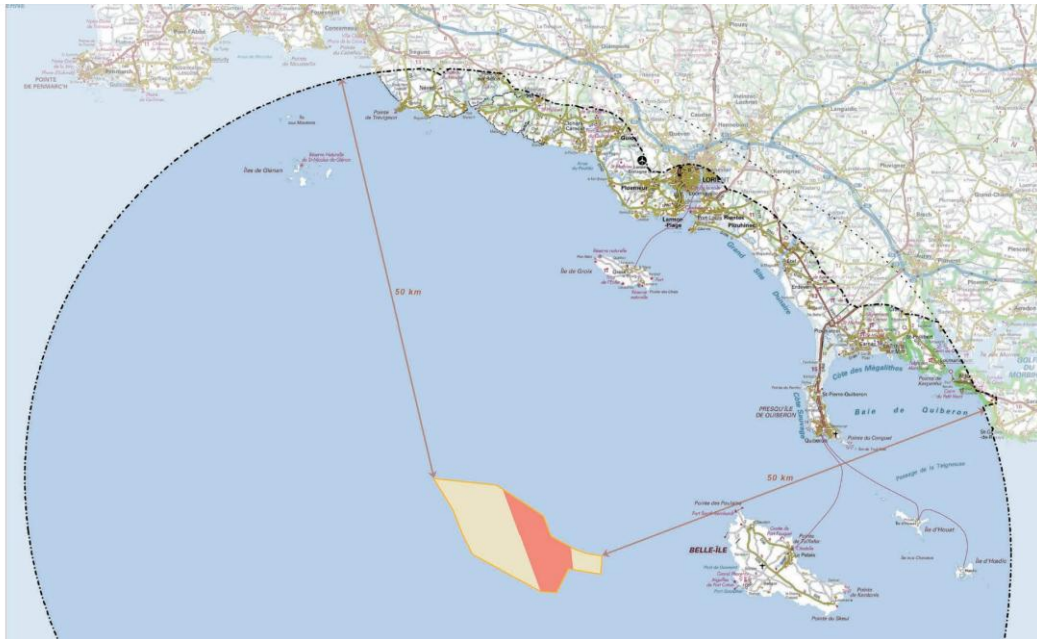
Résumé

Finale,ment, en décembre 2022 la DGEC a rendu disponible sur son site l'étude paysagère et patrimoniale de l'appel d'offre AO5, première partie de 250 MW du parc éolien Bretagne sud. ***Et il est très regrettable que cette étude ne soit pas suffisamment connue et diffusée, car c'est un document majeur pour rendre compte du désastre en marche sur nos paysages littoraux et notre cadre de vie ;*** à PIEBÎEM, nous nous efforçons d'y remédier. On peut toujours discuter sur la hauteur, la visibilité, les contrejours, les visions panoramiques de restitutions des éoliennes, dont au surplus la disposition peut faire marginalement bouger les sensations visuelles -et là les photomontages sont utiles. Il reste que l'analyse de la zone d'implantation potentielle et sa visualisation par des gabarits (typiquement 18 éoliennes, 300 m de haut) donne un aperçu de l'occupation paysagère qui ne peut que susciter l'incompréhension, puis l'écœurement et la révolte. Quoi que l'on pense par ailleurs de l'éolien en mer (et PIEBÎEM y est hostile pour de nombreuses raisons),, jamais, aucun « parc » ne devrait être installé aussi proche des côtes, et d'un littoral à la valeur patrimoniale, esthétique, écologique aussi forte.

Pour consulter les documents de la DGEC et de SETEC dont cette note ne peut donner que de trop courts extraits : ***Parc éolien au large de la Bretagne Sud (AO5) État actuel de l'environnement Étude paysagère et patrimoniale, partie 1 et 2 :***

https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2024/04/AO5%20Bretagne_EIE_vol%20paysage%20patrimoine_chapitre%202.pdf;

https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2024/04/AO5%20Bretagne_EIE_vol%20paysage%20patrimoine_chapitre%201.pdf



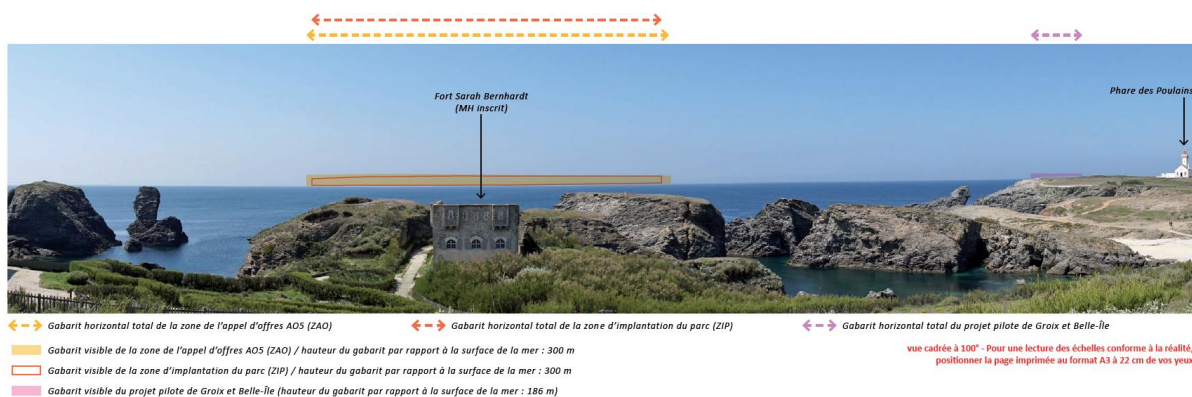
Belle-Île-en-Mer : Belle-Île est fortement exposée à des perceptions de la ZIP (Zone d'Implantation du Parc) sur une partie de son littoral : à l'ouest, de la pointe des Poulains à la pointe du Talut, un secteur où la ZIP est le plus souvent visible en totalité ; au sud, vers les pointes de Pouldon et du Skeul, caractérisées par des perceptions partielles de la ZIP. Ces perceptions concernent de nombreux sites à enjeux de la C ôte sauvage de l'île, parmi lesquelles ses principales pointes, ainsi les sites très fréquentés des aiguilles de Port Coton, de Port-Donnant et des abords de la grotte de l'Apothicaire.

La ZIE est également perceptible depuis une partie du rétro-littoral, principalement depuis les landes proches du littoral ouest de l'île. Elle est aussi visible depuis le sommet du phare de Goulphar.

Du fait de sa proximité au littoral de Belle-Île (environ 19 km au plus proche), la **ZIP a une largeur apparente significative (24 à 30° depuis la côte ouest de l'île)**. Au regard du fort niveau d'enjeu de ses paysages littoraux, **le niveau de sensibilité au projet de Belle-Île est le plus souvent fort.**

Les enjeux principaux sont des site classés(fort Sarah Bernhard des paysages remarquables de la côte sauvage, des sentiers côtiers, des sites particulièrement reconnus et fréquentés, des sites balnéaires fréquentés, sites peints par des artistes célèbres (dont les Aiguilles de Port Coton par Monet)

Quatre sites particulièrement emblématiques parmi d'autres : le fort Sarah Bernhardt, la plage de Donnant, les Aiguilles de Port Coton et les abords de l'Apothicaierie





Groix : Depuis l'île de Groix, les perceptions de la Zone d'Implantation du Parc (ZIP) se concentrent sur le littoral sud de l'île, de la pointe de la Croix et celle de Pen Men. Le long de cette partie peu urbanisée du littoral de l'île, la ZIP est néanmoins visible depuis Locmaria, sa plage et son port. Sont également exposés à des perceptions *plusieurs mégalithes proches du trait de côte, ainsi que le site archéologique du camp des Gaulois*. La ZIP est bien visible depuis les abords du phare des Chats.

Les enjeux principaux sont site inscrit, sentier côtier, bourg reconnu du littoral, site balnéaire fréquenté en saison, site classé, paysage remarquable-...

Trois sites particulièrement emblématiques : Pointe de Kervédan, Pointe Saint-Nicolas, Anse de Locmaria





Quiberon : Depuis la presqu'île de Quiberon, les perceptions de la Zone d'Implantation du Parc concernent la presque totalité de côte sauvage, la pointe sud de la presqu'île, de la pointe du Conguel à la Grande Plage de Quiberon et l'isthme de Penthievre. Elles touchent les paysages remarquables des pointes de Beg en Aud, du Percho, de Beg er Goalenec et du Conguel, ainsi que la route côtière et le sentier du littoral tout au long de la Côte sauvage.

La ZIP est également visible depuis la Grande Plage de Quiberon et depuis la D 768 sur l'isthme de Penthievre.

En matière de patrimoine protégé, plusieurs mégalithes et tertres tumulaires proches de la Côte sauvage sont exposés à des perceptions. Tous sont situés dans les périmètres de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des Paysages de Mégalithes. En bordure de la D 186a, notamment, le tertre tumulaire de Kerniscop est particulièrement concerné.

Les principaux enjeux sont paysages de mégalithes (candidature patrimoine mondial), sentier côtier, secteur résidentiel, site balnéaire très fréquenté en saison.

Quatre sites particulièrement emblématiques : la Grande Plage, la pointe de Beg er Goalenec (sites mégalithiques classés), Isthme de Penthievre (Saint- Pierre Quiberon) ; Pointe du Percho



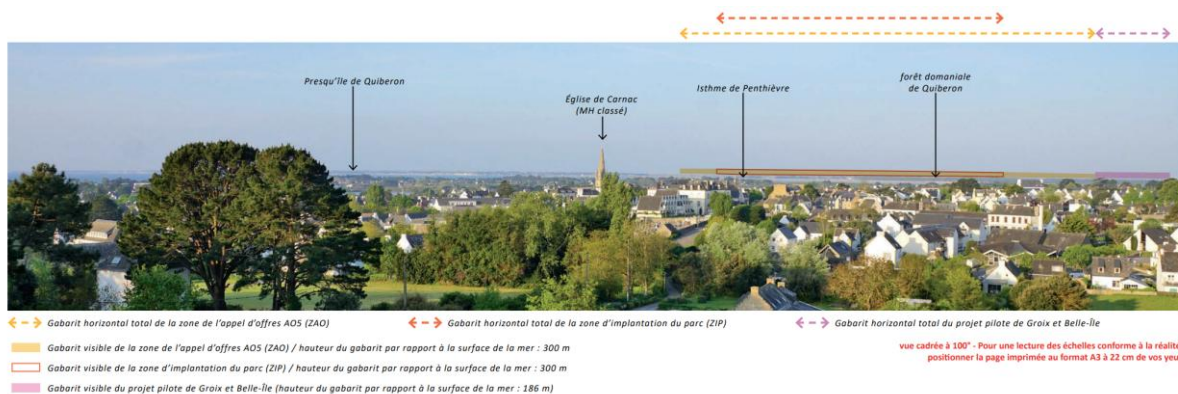


Côte des Mégalithes, Golfe du Morbihan et presqu'île de Rhuy : La côte des mégalithes et la presqu'île de Rhuy ont pour particularité d'être positionnées dans un secteur de l'aire d'étude où la ZIP est toujours perçue, au moins partiellement, en arrière des horizons terrestres de la presqu'île de Quiberon et/ou de Belle-Île-en-Mer.

En matière de patrimoine protégé, deux sites mégalithiques sont exposés à des perceptions de la ZIP : le tumulus de la chapelle Saint-Michel à Carnac, qui est également un belvédère sur Carnac et le paysage maritime et le cairn de Petit Mont à Arzon, aux abords duquel l'océan est visible. Tous deux sont situés dans le périmètre de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des Paysages de Mégalithes.

Les enjeux principaux sont paysages de mégalithes (candidature patrimoine mondial), site patrimonial remarquable, belvédère sur Carnac et les paysages littoraux, vis à vis avec Belle-Île-en-Mer, Houat et la presqu'île de Quiberon) ; sentier côtier ; site particulièrement reconnu et fréquenté du littoral ; PNR du du Golfe du Morbihan

Deux exemples emblématiques : Tumulus Saint- Michel, Carnac ; Petit Mont, Arzon

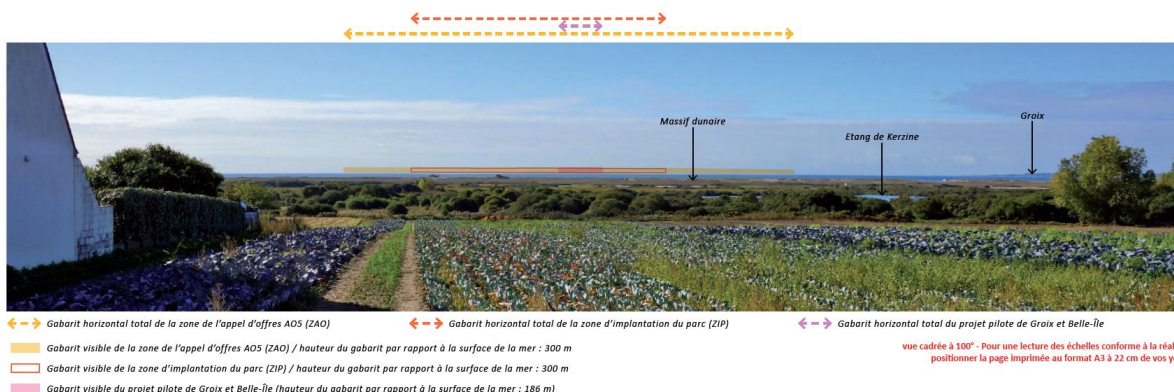


Grand massif dunaire et ria d'Étel : Très homogène et unitaire, le littoral maritime du Grand massif dunaire est exposé en totalité à des perceptions de la ZIP. Sont concernés une série de sites à enjeux : l'embouchure de la ria d'Étel, avec en rive gauche des perceptions partielles jusqu'au secteur de la piscine d'eau de mer d'Étel ; les plages de la Falaise, de Kerhillio, de Keriourec, de Kerminihiy, de Kervégan et du Magouëro ; l'urbanisation balnéaire de Penthièvre.

Les enjeux sont importants et multiples : paysages de mégalithes (candidature patrimoine mondial) : site en cours de classement ; Grand Site de France ; paysage de forte valeur (grand massif dunaire, embouchure de la ria d'Étel, vis à vis avec l'île de Groix)...

Quatre sites emblématiques : Plage de Kerhilo (Erdeven) ; Embouchure de la Ria d'Étel ; Plage du Magouëro (Plouhinec), Coteaux de l'étang de Kerzine.





Côte et rade de Lorient, estuaire de la Laïta : Depuis la rade de Lorient et son embouchure, et plus à l'ouest jusqu'au secteur des étangs du Loch, l'île de Groix masque partiellement la ZIP, et est en covisibilité directe avec elle. La ZIP est visible en totalité à l'est et au sud de Gâvres, ainsi qu'aux environs de l'embouchure de la Laïta, vers Guidel-Plages.

Depuis la rade de Lorient, des perceptions de la ZIP se présentent à l'approche de son embouchure, à partir du port de pêche de Lorient-Keroman.. Comme d'autres édifices patrimoniaux du secteur (église de Larmor-Plage, phare des Trois Pierres) la citadelle de Port-Louis est en covisibilité avec la ZIP, dans des vues depuis la rade. Sur le littoral de l'océan, les forts de Porh Puns (Gâvres), de Kéragan (le Fort-Bloqué) et du Loch (Guidel) sont eux aussi exposés à des perceptions de la ZIP, le plus souvent partielles. C'est également le cas des sites résidentiels et balnéaires de Guidel Plages, Fort Bloqué, Larmor-Plage et Gâvres, et de la D 152 (route côtière) de Guidel Plages au Courégant.

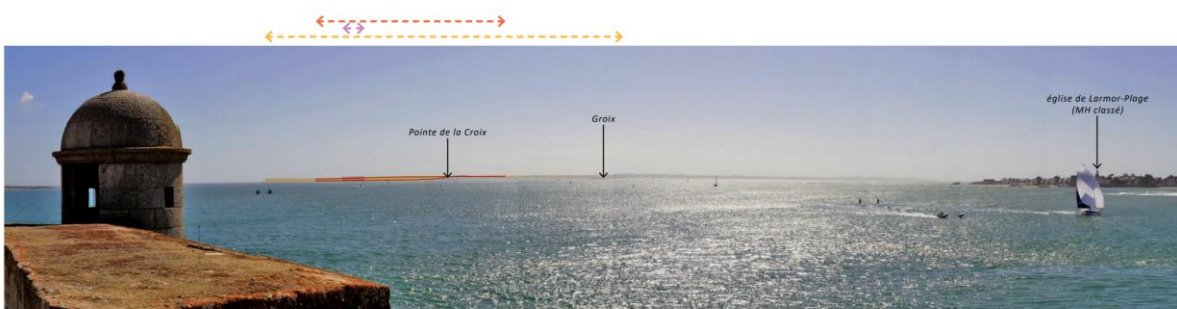
Les principaux enjeux sont : site classé, Grand Site de France, paysage de forte valeur, site patrimonial remarquable ; citadelle de Port-Louis (classé), édifice ouvert à la visite et fréquenté ...

Quatre Exemples parmi d'autres : Tombolo de Gâvres, Citadelle de Port-Louis, Pointe du Kernevel (Larmor plage) ; Plage de la Falaise (Guidel)



← → Gabarit horizontal total de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) ← → Gabarit horizontal total de la zone d'implantation du parc (ZIP) ← → Gabarit horizontal total du projet pilote de Groix et Belle-Ile
 Gabarit visible de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
 Gabarit visible de la zone d'implantation du parc (ZIP) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
 Gabarit visible du projet pilote de Groix et Belle-Ile (hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 186 m)

vue cadrée à 100° - Pour une lecture des échelles conforme à la réalité, positionner la page imprimée au format A3 à 22 cm de vos yeux



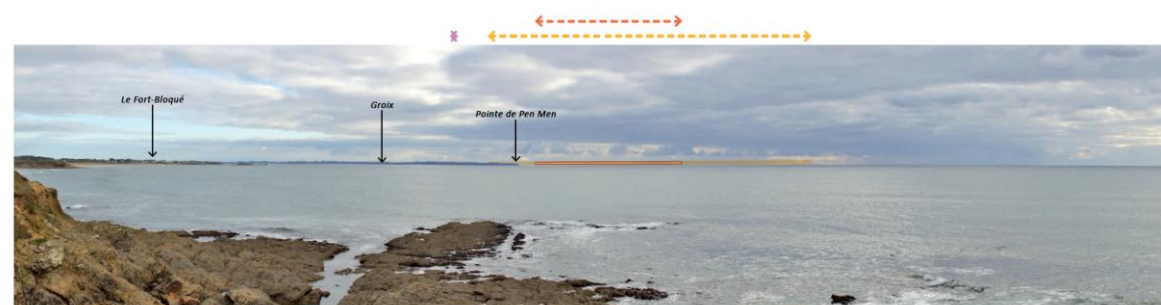
← → Gabarit horizontal total de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) ← → Gabarit horizontal total de la zone d'implantation du parc (ZIP) ← → Gabarit horizontal total du projet pilote de Groix et Belle-Ile
 Gabarit visible de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
 Gabarit visible de la zone d'implantation du parc (ZIP) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
 Gabarit visible du projet pilote de Groix et Belle-Ile (hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 186 m)

vue cadrée à 100° - Pour une lecture des échelles conforme à la réalité, positionner la page imprimée au format A3 à 22 cm de vos yeux



← → Gabarit horizontal total de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) ← → Gabarit horizontal total de la zone d'implantation du parc (ZIP) ← → Gabarit horizontal total du projet pilote de Groix et Belle-Ile
 Gabarit visible de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
 Gabarit visible de la zone d'implantation du parc (ZIP) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
 Gabarit visible du projet pilote de Groix et Belle-Ile (hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 186 m)

vue cadrée à 100° - Pour une lecture des échelles conforme à la réalité, positionner la page imprimée au format A3 à 22 cm de vos yeux



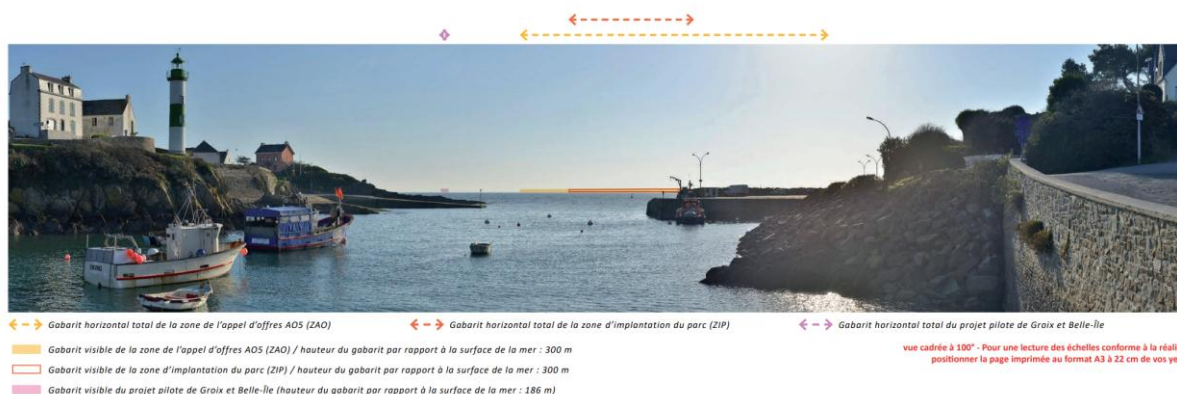
← → Gabarit horizontal total de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) ← → Gabarit horizontal total de la zone d'implantation du parc (ZIP) ← → Gabarit horizontal total du projet pilote de Groix et Belle-Ile
 Gabarit visible de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
 Gabarit visible de la zone d'implantation du parc (ZIP) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
 Gabarit visible du projet pilote de Groix et Belle-Ile (hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 186 m)

vue cadrée à 100° - Pour une lecture des échelles conforme à la réalité, positionner la page imprimée au format A3 à 22 cm de vos yeux

Cornouaille littorale : La ZIP est visible depuis la majeure partie du littoral maritime de la Cornouaille littorale. C'est notamment le cas depuis les pointes de Trévignon, de Ker Jean, de Raguénez, de Port-Manec'h, de Kerhermen, de Beg Moc'h, de Beg an Tour et du Pouldu. On la perçoit également autour de l'embouchure des rias de l'Aven, de Brigneau, de Merrien et de Doëlan. Depuis certains points de vue, elle est en covisibilité avec l'île Percée, l'île Raguénez et l'île Verte, ainsi qu'avec la « villa-château » de la pointe de Trévignon.

Cela concerne donc des sites inscrits, des sites patrimoniaux remarquables, des paysages portuaires reconnus et fréquentés, des sentiers côtiers et des sites balnéaires fréquentés...

Quatre exemples : Port de Doëlan ; Plage de Treinez (Moëlan sur Mer) ; Raguénez (Névez) ; D124 vers le Pouldu





Iles de Glénan : La ZIP est visible depuis les îles de Glénan, notamment depuis l'île Saint Nicolas, l'île de Bananec, l'île Cigogne, l'île du Loc'h, l'île de Penfret et l'île aux Moutons. On relève des covisibilités de la ZIP avec les édifices patrimoniaux de l'archipel : fort Cigogne ; phares de Penfret et de l'île aux Moutons

La ZIP est généralement visible à environ 45 km (plus de 50 km sur l'île aux Moutons, isolée au nord) et sa largeur apparente est très limitée (4° au maximum). Le niveau de sensibilité au projet les îles de Glénan est donc faible



PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenable, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité

Contacts : pebiem56@gmail.com

<https://www.facebook.com/groups/pebiem>

<https://piebiem.webnode.fr>

Siret : 924 059 678 00012 ; RNA: W563011048